
ANNUAL MEETING: PROGRAMME AND PAPERS

Beginning this year the programme is being mailed to all CHA members. Those attending the annual meeting should bring this copy of the programme as there will be no additional copies available.

Those who are unable to attend the annual meeting may order conference papers by applying to the treasurer before 1 September, 1982.

MINUTES OF THE 1981 ANNUAL GENERAL MEETING IN HALIFAX

At the association's annual general meeting at the University of Ottawa, 10 June 1982, members will be asked to approve the minutes of the last full business meeting held at Dalhousie University on 4 June 1981. These minutes appeared in the fall issue of the Newsletter, Volume 7, Number 4.

POLICY FOR TRAVEL SUBSIDIES FOR THE CHA ANNUAL CONFERENCE IN OTTAWA, JUNE 1982

SSHRCC, through SSFC, has granted the CHA \$25,514 to help defray some of the travel and accommodation costs of the 1982 conference.

A) To oversee the distribution of these funds the CHA executive has named an ad hoc committee composed of the Treasurer (Chairman), the CHA President (or his delegate), and the 1982 Programme Chairman (or his delegate).

B) The CHA will pay as much as possible of travel and accommodations costs for members and invited guests, but does not undertake to pay the full extent of such expenses. All should first apply to their own institutions for partial subsidy.

C) Applicants for subsidies must be CHA members or invited guests participating in the annual conference and have registered with the CHA.

D) In certain cases travel advances will be granted upon application to the Treasurer before May 24, 1982.

E) All who wish to receive subsidies from the CHA must complete and submit a Travel Expense Claim, accompanied by original receipts, to be received at the CHA office by June 25, 1982.

F) Categories of participants, in order of priority, are as follows:

CONGRES ANNUEL: PROGRAMME ET COMMUNICATIONS

Pour la première fois cette année le programme est envoyé à tous les membres. Ceux/Celles qui se proposent d'assister au congrès devront apporter leur programme car il n'y aura pas d'autres exemplaires disponibles.

Les personnes qui ne peuvent venir au congrès mais désirent se procurer une copie de certaines communications peuvent en faire la demande au trésorier avant le 1er septembre 1982.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION ANNUELLE DE 1981 A HALIFAX

A la réunion générale de 10 juin 1982, à l'Université d'Ottawa, les membres de la SHC seront appelés à adopter le procès-verbal de la réunion générale 1981 tenue à l'université Dalhousie, le 4 juin. Le procès-verbal a été reproduit dans le numéro d'automne du Bulletin de la Société, Volume VII, Numéro 4.

DIRECTIVE CONCERNANT LES SUBVENTIONS AUX DEPLACEMENTS POUR LE CONGRES ANNUEL DE LA SHC

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, par l'intermédiaire de la Fédération canadienne des sciences sociales, a accordé à la SHC, une somme de \$25 514 pour aider à défrayer le transport et le séjour de ceux/celles qui assisteront à la conférence annuelle de 1982, à Ottawa.

A) L'Exécutif de la SHC a confié la distribution de ces fonds à un comité ad hoc, composé du président (ou de son représentant), du trésorier et du président du Comité du programme de 1982.

B) La SHC défraiera, dans la mesure du possible, les coûts de transport et de séjour des membres ou des invités-es qui assisteront à la conférence. Elle ne s'engage pas à rembourser ces coûts au complet. Tous-tes les participants-es devraient d'abord s'adresser à leur institution pour être subventionnés.

C) Les personnes qui feront application pour obtenir des subventions doivent être membres en règle de la SHC ou être invités-es à participer au congrès et s'y être inscrits-es à la SHC.

D) Dans certains cas, on pourra obtenir des avances de voyage en faisant la demande à la trésorière avant le 24 mai 1982.

E) Les personnes qui souhaitent bénéficier d'une subvention de la SHC devront remplir un formulaire de réclamation de frais de voyage, accompagné des reçus justificatifs. Le tout devra parvenir au bureau de la SHC, le 25 juin 1982, au plus tard.

F) L'ordre de priorité selon lequel les participants-es seront éligibles aux subventions est le suivant:

1) CHA President: accommodation for four nights; all travel expenses; hospitality and incidental expenses.

2) Participants: (Those giving papers, commentators, chairmen of sessions, panelists, those reporting to CHA Council or the AGM): Charter return airfare, or mileage at \$0.20 mile/\$0.12 kilometre (not to exceed charter return airfare); bus service to and from airports; accommodation at \$38 for two nights; incidentals at \$20 for two days; CHA registration fee of \$20.

3) Council Members and Programme Committee: For those attending both Council Meetings and for members of the Programme Committee: Charter return airfare or mileage rates (as in no. 2); bus service to and from airports; four nights accommodation and per diem incidentals (as in no. 2); CHA registration fee of \$20. For Council members attending only one Council meeting: Charter return airfare or mileage rates (as in no.2); bus service to and from airports; two nights accommodation and per diem incidentals; CHA registration fee of \$20.

4) Graduate Students: Up to \$4000 will be set aside to aid graduate students from outside the Ottawa area. Priority will be given to those in the theme areas of the conference as well as the history of Canada: charter return airfare or mileage (as in no. 2); bus service to and from airports; accommodation at \$38 for one night; incidentals at \$20 for two days; CHA registration fee of \$20.

5) Those attending: CHA members, who pay the CHA registration fee and attend the conference, will also be entitled to apply for a partial subsidy, if funds permit, at the rate of No. 4 above.

Susan Buggey
Treasurer

NOTE

In the last issue (Volume 8. No. 1) a number of errors appear in Col. C.P. Stacey's obituary of Col. G.W.L. Nicholson. We apologize to Col. Stacey and we would like to correct them. The Canadians in Italy, 1942-1945 was published in 1956. The next sentence should read "an enduring monument to a great military achievement". In the subsequent sentence "projects" should be singular and "issue" should be substituted by "episode". In the second last sentence "circles" should replace "cities".

1) Pour le président de la SHC: chambre à l'hôtel pour quatre nuits, tous frais de transport; frais de représentation et faux-frais.

2) Pour les collaborateurs-trices: (ceux/celles qui doivent présenter des communications, faire des commentaires, présider les séances, participer à des tables rondes, établir les rapports pour la SHC ou l'Assemblée générale annuelle): avion aller-retour, vol nolisé, ou un tarif de \$0.20 le mille/\$0.12 le kilomètre (ne devant pas excéder le coût d'un vol nolisé); service d'autobus pour l'aéroport; séjour pour deux nuits au tarif de \$38; allocation de \$20 pour les faux-frais pendant les deux jours; frais d'inscription de \$20 à la SHC.

3) Pour les membres du Conseil et les membres du Comité du programme: (qui doivent assister aux deux réunions du Conseil et les membres du comité du programme) avion aller-retour, au tarif d'un vol nolisé ou taux milliaire (comme en 2); logement pour 4 nuits et allocation de faux-frais (comme en 2); autobus pour l'aéroport; inscription à la SHC \$20. Pour ceux/celles qui n'assisteront qu'à une réunion du Conseil: logement pour deux nuits et faux-frais; avion aller-retour au tarif d'un vol nolisé; autobus et inscription à la SHC \$20.

4) Pour les étudiants-es diplômés-es: une somme de \$4 000 sera réservée pour certains-es étudiants-es diplômés-es venant de l'extérieur de la région d'Ottawa. Priorité sera donnée aux spécialistes des grands thèmes de la Conférence ainsi que de l'histoire du Canada; avion aller-retour, au tarif d'un vol nolisé; service d'autobus pour l'aéroport; inscription à la SHC \$20; \$38 pour une nuit; faux-frais pour deux jours à raison de \$20, pendant deux jours.

5) Pour les autres participants-es: Les membres de la SHC qui s'inscriront à la SHC et assisteront au congrès auront aussi droit à une aide partielle, si l'état des ressources le permet, selon les modalités décrites en 4.

Susan Buggey
Trésorière

NOTE

Dans le dernier numéro du Bulletin (Volume 8, No. 1) certaines erreurs se sont glissées dans la nécrologie du Colonel G.W.L. Nicholson, rédigée par le Colonel C.P. Stacey. Ainsi, The Canadians in Italy, 1942-1945 a été publié en 1956 et non en 1946. Nous désirons nous excuser auprès du Colonel Stacey pour cette erreur ainsi que toutes celles qui sont attribuables à la traduction assez libre du texte de l'auteur.
